

Les résultats obtenus par la fondation et la mise en œuvre, générale, constante et méthodique, de ces classes ménagères seraient plus évidents, plus palpables ; et à la vue de ces bons résultats, les mères, toujours soucieuses de l'avenir de leurs enfants, ne pourraient manquer de prêter bientôt leur concours précieux à un enseignement si propre à assurer le bonheur, l'aisance et la prospérité des familles.

De la sorte, la lacune dont nous parlions serait comblée graduellement et sûrement ; puisque, grâce à la contagion irrésistible du bon exemple, les préjugés qui l'ont jusqu'ici creusée et maintenue, disparaîtraient peu-à-peu, les uns après les autres.

Nous l'avons déjà dit, les communautés religieuses, chargées de la formation des jeunes filles, ont compris, depuis longtemps qu'il est d'une importance majeure de former non seulement des élèves accomplies sous le rapport de la culture intellectuelle, mais aussi des élèves capables de remplir, plus tard, dans toute leur étendue, les multiples devoirs d'une mère de famille.

Pour l'édification de ceux qui seraient tentés de le nier, transcrivons ici quelques extraits du dernier rapport de M. le surintendant de l'instruction publique dans la province de Québec :

« Je crois utile de parler de la question dont se préoccupent depuis quelque temps en notre pays certaines personnes animées de sentiments philanthropiques et désireuses de travailler à l'amélioration de la condition de la femme.

L'éducation des femmes est certainement une des graves préoccupations du jour. Le bien-être des familles exige que les filles reçoivent dans le cours de leurs études une instruction pratique et apprennent à tenir convenablement une maison. Aussi agite-t-on la question du travail manuel dans les écoles normales et les écoles publiques, car, au Canada où les grandes fortunes sont rares, où chaque mère de famille est appelée à s'occuper des détails du ménage, il importe au bonheur domestique que, dès son passage à l'école, la femme reçoive les notions dont elle aura besoin pour remplir efficacement ses devoirs de maîtresse de maison.

Cette question cependant n'est pas nouvelle pour la province de Québec, car, de tout temps, dans les maisons d'éducation catholiques de filles et les orphelinats dirigés par les communautés de femmes, de même que dans plusieurs institutions